



Appel de cotisation URSSAF

Par **asiary**, le **04/11/2013** à **08:45**

Bonjour

Je me suis inscrit pour être auto-entrepreneur "expertise en médecine générale" . J'ai reçu une notification de refus fin septembre et classé comme libéral . J'ai du payer une cotisation forfaitaire pour le 3 ème trimestre.

Après accord de la responsable URSSAF de mon dossier, j'ai demandé une modification de mon activité comme " conseiller scientifique " à partir du 02/05/201.

J'ai reçu en date du 04/10 ma nouvelle APE à partir du 02 mai (activités scientifiques 7490 B). Or je reçois de nouveau une demande de cotisation forfaitaire pour le 4 ème trimestre en tant qu'expert généraliste . Apparemment le service de recouvrement n'a toujours pas enregistré mon changement de statut .

Puis-je contester cet appel à cotisation?

Alain Siary

alain.siary@wanadoo.fr